



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. restreinte
4 juillet 2014
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Soixante et unième session

Genève, 15-26 septembre 2014

Point 15 c) de l'ordre du jour provisoire

Désignation d'organisations non gouvernementales aux fins de l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil

Demande émanant de la Fédération internationale des associations de multimédia

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

Le secrétariat de la CNUCED a reçu de la Fédération internationale des associations de multimédia (FIAM) une demande d'inscription par le Conseil du commerce et du développement sur la liste visée à l'article 77 du Règlement intérieur du Conseil.

Après avoir examiné les informations reçues, le secrétariat estime que, sous réserve de l'assentiment du Bureau du Conseil, la FIAM peut être classée dans la catégorie spéciale, conformément aux dispositions du paragraphe 12 b) de la décision 43 (VII) du Conseil.

Le Conseil voudra sans doute se prononcer sur cette demande à sa cinquante-neuvième réunion directive.

On trouvera en annexe des renseignements concernant la FIAM.



Annexe

Renseignements généraux concernant la Fédération internationale des associations de multimédia

Historique

1. La Fédération internationale des associations de multimédia (FIAM) est une organisation à but non lucratif qui a été créée à Montréal, au Québec (Canada) en 1997, en partenariat avec Développement économique Canada, le Gouvernement du Québec¹ et Montréal International.
2. La FIAM a organisé les manifestations suivantes:
 - a) Le Sommet international sur les inforoutes et les multimédias a eu lieu à Montréal (Canada) en 1999, avec l'appui de Développement économique Canada, du Gouvernement du Québec et de Montréal International;
 - b) Le deuxième Sommet international sur l'Internet et les multimédias a eu lieu à Abou Dhabi (Émirats arabes unis), sous le patronage du Vice-Premier Ministre Cheikh Sultan Bin Zayed Al Nahyan, avec un financement d'Etisalat, de la Banque islamique d'Abou Dhabi et de la Banque de l'Union nationale et la collaboration de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abou Dhabi;
 - c) Le troisième Sommet mondial sur l'Internet et les multimédias, financé et organisé par la Swiss Multimedia Association, a eu lieu à Montreux (Suisse) en 2002. L'Union internationale des télécommunications a choisi cette manifestation pour y préparer le Sommet mondial sur la société de l'information, tenu à Genève (Suisse);
 - d) Le quatrième Sommet mondial sur l'Internet et les multimédias, parrainé par le Gouvernement municipal de Beijing, a été organisé dans la capitale chinoise en 2004, par la municipalité du quartier de Xuanwu en coopération avec le Conseil chinois pour la promotion du commerce international (succursale de Beijing), la Beijing Multimedia Industry Association et la Shanghai Multimedia Industry Association.
3. La FIAM a établi, en 2006, un partenariat avec le Comité du réseau international sur les multimédias et l'industrie numérique de l'Association mondiale de réseaux avec la Chine.
4. La FIAM a apporté son soutien au troisième Forum international de l'industrie culturelle, organisé à Beijing par le Centre de recherche culturelle de l'Académie chinoise des sciences sociales et le Comité du réseau international sur les multimédias et l'industrie numérique.

¹ Ministère de la culture et des communications; Ministère des relations internationales et de la francophonie; Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire; Direction générale des applications de l'autoroute de l'information-Conseil du Trésor du Canada.

Buts et objectifs

5. Les objectifs de la FIAM sont les suivants:
- a) Traiter des politiques générales et des questions liées à l'Internet et aux multimédias dans le cadre des stratégies globales en faveur d'un développement économique et social durable;
 - b) Constituer un réseau international à l'intention des dirigeants et des experts de haut niveau de l'industrie du multimédia et de l'Internet;
 - c) Promouvoir l'innovation dans le domaine des médias numériques;
 - d) Promouvoir la création de contenus numériques en différentes langues;
 - e) Promouvoir la création et les arts numériques;
 - f) Faciliter les échanges de technologies, de connaissances et de données d'expérience entre organisations, associations et institutions, et fabricants et fournisseurs de services du secteur des médias numériques;
 - g) Développer les débouchés et les projets dans le secteur des médias numériques et des services Internet au niveau international.
6. La FIAM coopère avec les organisations ci-après: CNUCED; Programme des Nations Unies pour le développement; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; Organisation des Nations Unies pour le développement industriel; Organisation internationale de la Francophonie; Canadian Broadcasting Corporation; Alberta Utilities Commission et Organisation de coopération et de développement économiques. Elle travaille aussi en coopération avec des organisations et associations professionnelles, industrielles et commerciales spécialisées dans l'Internet et les multimédias en Europe², en Amérique du Nord³, en Amérique latine et aux Caraïbes⁴, dans la région Asie-Pacifique⁵ et en Afrique⁶.

Membres

7. La FIAM compte quelque 200 associations dans 50 pays. Ces associations sont de petites et moyennes entreprises qui innovent et développent des technologies, des services et des contenus numériques; des établissements et des laboratoires de recherche universitaires; ou des institutions internationales. Ce réseau mondial travaille selon des principes de flexibilité, d'intégrité et de respect de la diversité culturelle.

Structures

8. La FIAM est composée d'une Assemblée générale, d'un Comité exécutif, d'un Conseil d'administration et d'un Comité consultatif. Les membres du Conseil d'administration ont été élus en Chine, en septembre 2011, par l'Assemblée générale. Depuis lors, la Fédération élit les membres de son Conseil d'administration, de son Comité exécutif et de son Comité consultatif chaque année.

² Dont l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie, la Croatie, l'Espagne, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède et la Suisse.

³ Dont le Canada et les États-Unis d'Amérique.

⁴ Dont l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Costa Rica, Cuba, le Guatemala et Trinité-et-Tobago.

⁵ Dont l'Australie, la Chine, les Émirats arabes unis, l'Inde, le Japon, la Malaisie, la République de Corée et Singapour.

⁶ Dont l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Sénégal et le Zimbabwe.

9. La structure de la FIAM est constituée d'une académie et de huit comités, décrits ci-après:

a) L'Académie internationale des médias numériques est un organe subsidiaire de la FIAM, qui travaille avec le soutien du Comité consultatif international de la Fédération. Elle a pour objectif d'établir un réseau international pour l'innovation, les arts et l'éducation numériques, et son action est principalement centrée sur les trois programmes ci-après:

- i) Le programme des principales innovations dans le domaine des médias numériques, lancé chaque année avec Netexplorateur;
- ii) Le prix international des arts numériques, organisé en coopération avec l'Institut de la francophonie numérique, l'Academy of Interactive Arts and Sciences et l'International Digital Media and Arts Association;
- iii) Les projets internationaux de formation numérique et de développement des ressources humaines, en coopération avec la Global Digital Business Association, la University of California Los Angeles et la Digital Media Academy;

b) Le Comité des affaires et des services numériques s'intéresse aux problématiques suivantes: parcs industriels numériques, gestion numérique, entreprises de médias numériques, partenariats public-privé, investissement et capital-risque en faveur des nouveaux médias, commerce en ligne, services Internet, services bancaires en ligne et publicité en ligne;

c) Le Comité des arts et de la culture numériques travaille sur les questions ci-après: arts créatifs, contenus média interactifs, publications en ligne, numérique et musique, technologie audio, danse et autres spectacles, bibliothèques, musées et patrimoine;

d) Le Comité des communautés virtuelles et des villes numériques s'intéresse aux problématiques suivantes: communautés virtuelles et villes numériques, gouvernement en ligne, domotique, art de vivre numérique, santé en ligne et pharmacie en ligne;

e) Le Comité de l'éducation et de la formation numériques travaille sur la formation numérique, l'apprentissage et la formation en ligne, et le développement des ressources humaines dans le secteur des médias numériques;

f) Le Comité de l'innovation numérique s'intéresse à des questions telles que l'innovation et la recherche-développement dans le domaine des médias numériques, les incubateurs de médias numériques, les logiciels numériques, l'Internet des objets intelligents et les systèmes de sécurité des médias numériques;

g) Le Comité des jeux et des divertissements numériques examine les questions liées à l'art des jeux, aux logiciels de loisirs, aux jeux mobiles, aux jeux vidéo à domicile, aux jeux en ligne, aux jeux éducatifs, aux jeux relatifs à la santé et aux jeux pour personnes âgées;

h) Le Comité des contenus et services sans fil et pour le mobile travaille sur la communication sans fil, les contenus, les jeux et les applications pour mobile, et le marketing en ligne;

i) Le Comité du développement et des politiques numériques traite de problématiques telles que le développement économique et social dans le domaine des médias numériques; l'économie de la création et l'industrie des médias numériques; les politiques, les stratégies et la réglementation concernant le numérique; la civilisation numérique; le numérique et la diversité culturelle; la propriété intellectuelle et le numérique; le développement durable et l'électronique verte.

Ressources financières

10. Les Gouvernements du Canada et du Québec ont alloué un budget à la FIAM jusqu'en 2004.

11. La FIAM compte actuellement des membres qui travaillent bénévolement et qui dépendent financièrement de contrats avec la Chine. Elle espère obtenir davantage de contrats dans le cadre de projets en cours, tels que le Festival international du film numérique et un programme de formation professionnelle qui se déroulent tous deux en Chine.

12. Le tableau ci-après est un état des recettes et des dépenses (en dollars canadiens) de la Fédération et de ses membres pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

<i>Rubriques</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>
Encaissements		
FIAM-Centre Asie-Pacifique	49 970	49 450
FIAM-Sommet, Chine	127 000	148 395
FIAM-Sommet, Europe	15 748	25 692
Perte de change	(1 408)	(1 061)
Total	191 310	222 476
Décaissements		
Coûts, intervenants internationaux	43 330	56 052
Formation de réseaux, Chine	24 997	34 553
Formation de réseaux, Canada et international	41 498	54 412
Voyages	49 466	42 375
Frais de bureau	6 884	7 705
Frais bancaires et intérêts	612	559
Total	166 787	195 656
Excédent des recettes sur les dépenses	24 523	26 820
Excédent des membres, début d'exercice	34 075	7 255
Excédent des membres, fin d'exercice	58 598	34 075

Note: 1 dollar du Canada = 0,910498 dollar des États-Unis.

Relations avec d'autres organisations internationales

13. La FIAM est dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social depuis juillet 2004.

Publications

14. La FIAM publie chaque année un catalogue consacré au Sommet mondial sur l'Internet et les multimédias, qui paraît également sous forme de CD-ROM.

Liaison

15. La liaison avec la CNUCED sera assurée par M. Hervé Fischer, Président de la FIAM.

Adresse:

M. Hervé Fischer, Président
Fédération internationale des associations de multimédia
CP 92039
CSP Portobello, Brossard
Québec, Canada J4W 3K8
Téléphone: 1 450 659 8880
Télécopieur: 1 450 659 4881
Courriel: hfischer@hervefischer.net

16. Adresse du siège:

Fédération internationale des associations de multimédia
34, rue Saint-Paul Ouest, No. 01
Montréal, Québec
Canada H2Y 1Y8

Langues

17. Les langues de travail de la FIAM sont le français, l'anglais, l'espagnol et le chinois.
